IFSVB
Institut de Formation
Sport et Volley-Ball

PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS - spécialité « Éducateur sportif »

Mention « Activités du volley-ball et disciplines associées »

SESSION 2027-2028

24/09/2027	710 h	460 h	1 170 h
Début de session	Centre	Alternance	Parcours BPJEPS

Finalité du parcours

Former des éducateurs sportifs capables de concevoir et mettre en œuvre des projets, de valoriser les activités de leur structure et de concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et cycles de volley-ball et disciplines associées, dans une logique de professionnalisation progressive.

Institut de Formation pour le Sport et le Volley-Ball (IFSVB)
15 avenue de Montrouge - 92340 Bourg-la-Reine • 01 46 55 05 02 • e.cochet@ifsvb.fr
Version 1 - octobre 2026 • Sous réserve de l'habilitation de la DRAJES Île-de-France

01 Le BPJEPS AVBDA 2027-2028 en un coup d'œil

Repères communs pour les stagiaires, prescripteurs, structures d'alternance et intervenants.

Le BPJEPS spécialité « Éducateur sportif », mention « Activités du volley-ball et disciplines associées », est organisé par capitalisation de trois blocs de compétences. L'IFSVB complète cette architecture par un accompagnement transversal destiné à soutenir la professionnalisation, la sécurité, la citoyenneté, le suivi et la préparation des certifications.

3 BC	8-25	20 h	10 h
certifiants	stagiaires	centre / semaine*	structure / semaine*

**Rythme indicatif des semaines ordinaires, ajusté selon jours fériés, congés, stages, évaluations et calendrier de la structure.*

Finalités professionnelles

- Encadrer et animer des activités de découverte, d'initiation et d'apprentissage en volley-ball et disciplines associées.
- Concevoir et conduire des projets d'animation en cohérence avec le projet de la structure.
- Communiquer et valoriser les activités, projets et actions auprès de publics et partenaires différents.
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux d'intervention.
- Analyser sa pratique, ajuster ses interventions et contribuer au développement de la structure.

Organisation générale

Repère	Organisation 2027-2028
Début de session / positionnement	24 septembre 2027
Cours en centre	du 24 septembre 2027 au 30 juin 2028, selon le planning prévisionnel
Alternance renforcée	juillet et août 2028
Clôture / rattrapages	jusqu'au 29 septembre 2028
Formation en centre	710 h
Alternance en structure	460 h
Volume total BPJEPS	1170 h
Préformation IFSVB	90 h programmées en amont, distinctes du volume BPJEPS de 1170 h

02 Public, conditions d’accès et admission

Sécuriser l’entrée en formation et construire un parcours adapté.

Le programme s’adresse aux candidats souhaitant exercer des fonctions d’éducateur sportif dans le champ du volley-ball et de ses disciplines associées, en club, association ou structure développant des activités sportives et éducatives.

Conditions d’accès

- Être titulaire du PSC1 ou d’un titre de secourisme admis en équivalence, conformément au dossier d’inscription.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication conforme aux exigences de la session.
- Satisfaire aux exigences préalables / au test technique prévu pour la mention.
- Satisfaire aux modalités de sélection organisées par l’IFSVB.
- Disposer ou rechercher une structure d’alternance permettant les mises en situation professionnelles et l’accompagnement par un tuteur.

Calendrier d’admission

Étape	Date
Entretiens de sélection	16 au 27 août 2027
Test technique / TEP volley-ball	2 septembre 2027
Positionnement et 1er jour de formation	24 septembre 2027

Positionnement et individualisation

Le positionnement permet d’identifier les acquis, les besoins d’accompagnement et, lorsqu’ils sont justifiés, les adaptations ou individualisations du parcours. Il ne diminue pas les exigences de certification. Le coordonnateur pédagogique assure le suivi de ces décisions et leur traçabilité.

Point de vigilance

Les conditions administratives, les pièces à fournir, les dispenses éventuelles et les modalités détaillées de sélection sont précisées dans le dossier d’inscription IFSVB 2027-2028 et dans les convocations adressées aux candidats.

03 Architecture pédagogique et répartition des 710 h centre

Une organisation articulée autour des trois blocs de compétences et d'un accompagnement transversal.

Axe	Finalité	Volume prévisionnel
BC1	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du sport ou de l'animation.	85 h
BC2	Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.	115 h
BC3	Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles d'initiation et d'apprentissage en volley-ball et disciplines associées.	370 h
Transversal / EPMSP	Sécurité, posture professionnelle, citoyenneté, prévention, santé, psychopédagogie, suivi et préparation à la mise en situation professionnelle.	140 h

Répartition opérationnelle issue de l'organisation pédagogique 2027-2028. Elle peut être ajustée au cours de la session sans modifier le volume total de 710 h ni les compétences visées.

Principes d'articulation

- Chaque bloc est travaillé en centre puis réinvesti en structure d'alternance.
- Les productions de certification sont construites progressivement à partir de situations réelles de terrain.
- Le BC3 constitue le cœur technique et pédagogique de la mention, avec le volley-ball comme référence centrale et plusieurs disciplines associées.
- Le bloc transversal soutient l'ensemble du parcours : sécurité, cadre professionnel, citoyenneté, connaissance des publics, santé et posture réflexive.

04 Contenus détaillés - BC1 et BC2

Concevoir, piloter, communiquer et valoriser.

BC1 - Projet d'animation

Volume prévisionnel en centre : 85 h. Intervenant repère : Christophe DOMERGUE.

- Analyser la structure, son environnement, ses publics, ses besoins et ses ressources.
- Formuler une problématique et des objectifs opérationnels.
- Construire un plan d'action : moyens humains, matériels, financiers, partenariats et calendrier.
- Mettre en œuvre le projet, mobiliser les acteurs et ajuster l'action.
- Définir des indicateurs, recueillir des éléments de bilan et analyser les résultats.
- Formaliser le projet dans un écrit professionnel et préparer l'argumentation orale.

Repères BC1

EF1 : 6 mars 2028. Certification - 1er passage : 20 juin 2028. Rattrapage : 5 septembre 2028.

BC2 - Valorisation et communication

Volume prévisionnel en centre : 115 h. Intervenante repère : Fatma TAJANI.

- Identifier les objectifs, les destinataires et les enjeux de communication d'une action ou d'un projet.
- Adapter les messages aux publics, aux partenaires, aux familles et aux caractéristiques de la structure.
- Concevoir et utiliser des supports professionnels : affiches, flyers, présentations, supports numériques et publications.
- Mobiliser les outils de communication interne et externe, institutionnelle et digitale.
- Analyser l'efficacité des supports et ajuster la stratégie de valorisation.
- Préparer les supports personnels et l'entretien certificatif.

Repères BC2

EF2 : 13 mars 2028. Certification - 1er passage : 27 juin 2028. Rattrapage : 12 septembre 2028.

05 Contenus détaillés - BC3

Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et cycles AVBDA.

Volume prévisionnel en centre : 370 h. Le BC3 associe un travail régulier en volley-ball indoor, des disciplines associées, des stages de perfectionnement et la préparation progressive du cycle certificatif.

Volley-ball indoor

- Fondamentaux techniques et tactiques, lecture du jeu et adaptation des situations.
- Conception de séances et de cycles d'apprentissage selon les publics et les objectifs.
- Gestion du groupe, consignes, sécurité, régulation et évaluation des apprentissages.
- Progression vers l'autonomie pédagogique et préparation du cycle certificatif.
- Analyse de séance, justification des choix et formalisation des bilans.

Disciplines associées et expertises mobilisées

Discipline	Intervenant	Axes travaillés
Beach Volley	Stéphane VIALA	Fondamentaux, jeu à deux, adaptation pédagogique et ta
Volley Assis	Ahmed MELLOUK	Règles spécifiques, fondamentaux, pédagogie inclusive.
Préparation physique	Didier BARONNET / Benjamin DUMORTIER	Préparation appliquée au volley-ball, prévention, planifica évaluation.
Volley santé / adapté	Isabelle COLLET	Adaptation aux publics, bien-être, sécurité et inclusion.
Volley scolaire	Ibou DRAMMEH	Adaptation au contexte éducatif, gestion de groupes hété
Baby Volley	Ghaith MALLA	Approches jeunes, situations adaptées et gestion du grou

Stages de perfectionnement

Des séquences sont programmées pendant certaines périodes de vacances avec le CDVolley92 : observation, co-animation, conduite de situations et autonomie progressive auprès de groupes de pratiquants.

Repères BC3

EF3 : 24 février 2028. Certification - 1er passage : du 1er avril au 30 mai 2028. 2e passage : du 1er mai au 29 septembre 2028.

06 Bloc transversal, sécurité et professionnalisation

Des compétences qui traversent l'ensemble du parcours et soutiennent l'exercice responsable du métier.

Volume prévisionnel en centre : 140 h, incluant l'accompagnement transversal, la préparation aux EPMSP et les passages EPMSP.

Champ	Référent(s)	Contenus
Cadre professionnel, citoyenneté	Jacques MELINAT	Rôle et responsabilités de l'éducateur sportif, cadre associatif, citoyenneté, diversité et protection des publics.
Sécurité, santé et connaissances générales	Didier BARONNET	Sécurité des APS, VRL, anatomie, physiologie, hygiène de vie, prévention et préparation physique.
Psychopédagogie et publics	Rémy LACRAMPE	Apprentissages, connaissance des publics, posture éducative, transition écologique et développement durable.
EPMSP	Didier BARONNET / évaluateurs	Préparation de la mise en situation professionnelle, prévention des risques et validation préalable à l'autonomie en structure.

Thématiques transversales IFSVB

- Valeurs de la République et laïcité ; prévention des discriminations et des violences ; égalité et intégrité des publics.
- Responsabilité de l'éducateur, sécurité physique et morale, prévention des risques et conduite à tenir.
- Transition écologique et développement durable appliqués à l'activité professionnelle.
- Citoyenneté numérique et usage responsable des outils numériques, dont l'intelligence artificielle, dans le cadre de la charte IFSVB.
- Posture réflexive, analyse de pratique, régulation des difficultés et préparation des échéances.

EPMSP 2027

1er passage : 8 et 15 octobre 2027. Rattrapage : 22 octobre 2027. La préparation est engagée dès les premières semaines afin de sécuriser la mise en situation professionnelle.

07 Progression pédagogique 2027-2028

De l'entrée en formation à l'autonomie professionnelle et à la certification.

Période	Étape	Intentions pédagogiques
Amont	Préformation IFSVB - 90 h	Préparer l'entrée dans le parcours. La préformation est distincte des 1 170 h du BPJEPS et fait l'objet d'une programmation spécifique.
24/09 → déc. 2027	Entrer, observer, sécuriser	Positionnement, appropriation du cadre, EPMSP, découverte de la structure, co-animation, premières séquences BC1/BC2/BC3 et fondamentaux de sécurité.
janv. → mars 2028	Construire et expérimenter	Projet, communication, cycles, conduite de séances, disciplines associées, analyse de pratique. EF3 le 24/02, EF1 le 06/03, EF2 le 13/03.
avr. → juin 2028	Certifier et responsabiliser	Autonomie progressive, mise en œuvre des cycles et projets, certifications BC3, BC1 et BC2, bilans et régulations.
juil. → sept. 2028	Professionnaliser et finaliser	Alternance renforcée en structure, consolidation des compétences, rattrapages éventuels et clôture de session au 29/09/2028.

Congés IFSVB intégrés au planning

Période	Dates
Noël	20 au 24 décembre 2027
Hiver - Zone C	14 au 18 février 2028
Printemps - Zone C	17 au 21 avril 2028

08 Alternance en structure - 460 h

Faire du terrain un véritable lieu de formation, articulé au centre et aux certifications.

L'alternance ne constitue pas un parcours parallèle : elle est le lieu où les compétences travaillées en centre sont observées, expérimentées, analysées et progressivement exercées en responsabilité. Le stagiaire est accompagné par un tuteur et par l'équipe pédagogique de l'IFSVB.

Rythme indicatif

- En période ordinaire : environ 20 h en centre (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et 10 h en structure, principalement le mercredi.
- Juillet et août 2028 : période principalement consacrée à l'alternance en structure.
- Le rythme réel tient compte du calendrier de la structure, des activités, des compétitions, des publics et des impératifs de certification.

Missions et progression en alternance

- Observer le fonctionnement de la structure, ses publics, ses acteurs et son environnement.
- Accueillir, communiquer, co-animer puis prendre en charge des séquences et groupes en autonomie progressive.
- Concevoir et mettre en œuvre le projet d'animation support du BC1.
- Réaliser des actions et supports de valorisation support du BC2.
- Concevoir, conduire et évaluer les séances et le cycle support du BC3.
- Conserver des traces professionnelles : fiches de séances, bilans, supports, retours du tuteur et éléments de preuve.

Rôle du tuteur

Accompagner, observer, permettre la prise de responsabilité, apporter des retours, faciliter l'accès aux situations professionnelles pertinentes et maintenir le lien avec l'IFSVB lorsque la situation le nécessite.

09 Méthodes pédagogiques, ressources et suivi

Une pédagogie active, professionnalisante et traçable.

Méthodes mobilisées

- Apports structurés et études de cas à partir de situations professionnelles réelles.
- Mises en situation pratiques en gymnase, ateliers techniques et pédagogiques.
- Pédagogie de projet : diagnostic, conception, mise en œuvre, évaluation et bilan.
- Co-animation, observations croisées, débriefings et analyse de pratique.
- Productions écrites, orales et numériques préparant progressivement les certifications.
- Évaluations formatives et remédiations ciblées avant les épreuves certificatives.

Ressources et outils

- Digiforma : plateforme de référence pour le planning, les ressources, les consignes, les dépôts de productions et la traçabilité du parcours.
- Salles de formation, équipements sportifs et gymnases mobilisés selon les séquences.
- Ressources pédagogiques et techniques issues de l'IFSVB, de la FFVolley et des intervenants spécialisés.
- Supports numériques et outils collaboratifs utilisés dans le respect des règles de confidentialité et du cadre IFSVB d'usage responsable de l'IA.

Suivi et continuité pédagogique

- Suivi individuel et collectif par la coordination pédagogique.
- Fiches de suivi et de continuité renseignées à l'issue des interventions afin de tracer les contenus, acquis, adaptations et suites à donner.
- Échanges avec les tuteurs et régulation des situations nécessitant un accompagnement spécifique.
- Assiduité, productions, évaluations, observations et éléments de progression suivis tout au long de la session.

10 Évaluations, EPMSP et certifications

Des échéances intégrées à la progression, préparées tout au long de la formation.

Épreuve	Date / période	Objet
EPMSP - 1er passage	8 et 15 octobre 2027	Sécurité et capacité à intervenir en mise en situation professionnelle.
EPMSP - rattrapage	22 octobre 2027	Nouvelle présentation si les exigences préalables ne sont pas attestées.
EF3	24 février 2028	Séance pédagogique AVBDA - évaluation formative.
EF1	6 mars 2028	Projet - présentation, analyse et argumentation.
EF2	13 mars 2028	Communication / valorisation - support et présentation.
BC3 - 1er passage	1er avril au 30 mai 2028	Cycle et séance en structure.
BC3 - 2e passage	1er mai au 29 septembre 2028	Période de rattrapage.
BC1 - 1er passage	20 juin 2028	Projet d'animation.
BC1 - rattrapage	5 septembre 2028	Projet d'animation.
BC2 - 1er passage	27 juin 2028	Valorisation et communication.
BC2 - rattrapage	12 septembre 2028	Valorisation et communication.

Repères de certification

- BC1 : document écrit personnel de 25 pages maximum, exposé de 20 minutes maximum et entretien de 30 minutes maximum.
- BC2 : deux actions de valorisation menées auprès de deux publics différents, avec supports de communication ; exposé de 10 minutes maximum puis entretien de 15 minutes maximum.
- BC3 : cycle de 6 à 8 séances, dont 6 effectivement réalisées ; animation d'une séance de 45 à 90 minutes, suivie d'un entretien de 60 minutes maximum.
- Les productions, délais de dépôt, convocations et consignes définitives sont communiqués par l'IFSVB et constituent les références opérationnelles au moment de chaque épreuve.

Principe pédagogique

Les évaluations formatives ne valent pas certification. Elles servent à situer les acquis, mettre en évidence les écarts et permettre un travail de remédiation avant les épreuves certificatives.

11 Équipe pédagogique 2027-2028

Des intervenants spécialisés, coordonnés autour d'un cadre commun de formation.

Périmètre	Intervenant	Rôle pédagogique
Coordination pédagogique	Evin COCHET	Pilotage de la session, positionnement, individualisation, alternance, suivi, certifications et coordination des intervenants.
BC1 - Projet	Christophe DOMERGUE	Diagnostic, méthodologie de projet, pilotage, bilan et préparation BC1.
BC2 - Communication	Fatma TAJANI	Communication professionnelle, supports de valorisation, stratégie et préparation BC2.
BC3 - Volley-ball	Jean-Baptiste MASSENOT	Volley-ball indoor, progression pédagogique, EPMSP/EF3 et accompagnement vers le BC3.
Sécurité / transversal / préparation physique	Didier BARONNET	EPMSP, sécurité, VRL, santé, connaissances générales et préparation physique.
BC3 - Beach Volley	Stéphane VIALA	Fondamentaux et pédagogie Beach Volley.
BC3 - Volley Assis	Ahmed MELLOUK	Volley Assis et pédagogie inclusive.
BC3 - Préparation physique	Benjamin DUMORTIER	Préparation physique appliquée au volley-ball.
BC3 - Volley santé / adapté	Isabelle COLLET	Adaptation pédagogique, publics et bien-être.
BC3 - Volley scolaire	Ibou DRAMMEH	Adaptation au milieu scolaire et gestion de groupes.
BC3 - Baby Volley	Ghaith MALLA	Publics jeunes et situations adaptées.
Transversal - psychopédagogie	Rémy LACRAMPE	Publics, apprentissages, posture éducative, transition écologique et développement durable.
Transversal - responsabilités / citoyenneté	Jacques MELINAT	Cadre professionnel, responsabilités, citoyenneté et protection des publics.

12 Accessibilité, qualité, lieux et contacts

Un cadre de formation lisible, suivi et adaptable aux besoins identifiés.

Accessibilité et accompagnement

Les besoins spécifiques ou situations de handicap peuvent faire l'objet d'une étude individualisée afin d'identifier les aménagements possibles, dans le respect des compétences et exigences de certification. Le référent handicap constitue l'interlocuteur privilégié pour organiser cette analyse et coordonner les adaptations utiles.

Lieux de formation

Le siège de l'IFSVB est situé au 15 avenue de Montrouge, 92340 Bourg-la-Reine. Les séquences peuvent être organisées dans les salles et équipements sportifs partenaires mobilisés par l'IFSVB selon la nature des contenus. Les lieux précis figurent sur le planning et les convocations.

Contacts

Fonction	Interlocuteur	Coordonnées / rôle
Direction	Fabrice BOUDOT	Direction générale de l'organisme
Responsable pédagogique	Evin COCHET	e.cochet@ifsvb.fr • 01 46 55 05 02
Administration / alternance / handicap	Gino TURLEPIN	relations.entreprises@cd92.onmicrosoft.com • 01 46 55 05 02
IFSVB	15 avenue de Montrouge - 92340 Bourg-la-Reine	www.ifsvb.fr

Références et documents de pilotage

- Arrêté du 5 février 2025 portant création de la mention « activités du volley-ball et disciplines associées » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » - JORF du 16 février 2025.
- Dossier d'inscription IFSVB BPJEPS AVBDA 2027-2028.
- Planning prévisionnel BPJEPS AVBDA 2027-2028.
- Organisation pédagogique / ruban pédagogique BPJEPS AVBDA 2027-2028.
- Documents IFSVB de suivi, d'évaluation, de continuité pédagogique et cadre d'usage responsable de l'IA.

Référence réglementaire en ligne : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000051171465/

Document évolutif

Le présent programme fixe le cadre de la session 2027-2028. Les ajustements de dates, lieux, intervenants ou modalités d'organisation validés par l'IFSVB sont communiqués via les canaux de référence, notamment Digiforma, sans modifier les objectifs, compétences visées et volumes globaux du parcours.